

niveau d'eau au lac Poisson-Blanc

LETTRÉ DE RONALD THOMAS DU 23 AVRIL AU CENTRE D'EXPERTISE HYDRIQUE DU QUÉBEC CONCERNANT LE NIVEAU DU LAC DU POISSON BLANC

=====

Centre d'expertise hydrique du Québec
Édifíce Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
Aile Louis-Alexandre-Taschereau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

À qui de droit,

Monsieur, Madame,

Je suis résident riverain dans la Baie Newton au Lac du Poisson Blanc et je voudrais vous adresser deux demandes.

1- Un été complet avec un minimum de 200 mètres SVP.

L'été dernier l'ensemble des résidents riverains avons dû écourter de façon importante la saison des activités nautiques et halieutiques à cause de la baisse soudaine du niveau de l'eau au début du mois de septembre, laquelle s'est poursuivie abruptement dans les semaines suivantes pour revenir tout aussi abruptement à son niveau régulier (201 mètres) lors des deux dernières semaines du mois d'octobre. En effet, de 201 mètres (normal) le niveau a passé sous la barre des 200 mètres vers la fête du travail, pour poursuivre une baisse sous les 199 mètres, et pour finalement remonter au dessus des 200 mètres vers la troisième semaine d'octobre.

Vous noterez qu'il s'agit d'une variation importante d'une dizaine de pieds qui affecte toute les installations de quai et d'amarrage et installations de mise à l'eau, et ce en plein été. Il nous semble que d'avoir simplement maintenu le niveau à 200 mètres au cours des mois de septembre et octobre aurait pu nous permettre de continuer à profiter de nos activités pour finir la saison estivale qui déjà est très courte. Malheureusement cette baisse hâtive qui nous apparaît exagérée à la fin de l'été a exigé la sortie de l'eau de quantité d'embarcations et rendu la navigation hasardeuse, voir impossible à plusieurs endroits. Pourtant le Québec n'était absolument pas en période de sécheresse, les pluies ayant été abondantes tout au long de l'été et de l'automne. À notre avis, cette baisse du niveau en plein été ne nous semble explicable que par une méconnaissance ou une insouciance des effets nuisibles pour l'ensemble des utilisateurs du Lac du Poisson-Blanc.

Les résidents de la Baie Newton en particulier mais également la majorité des utilisateurs du Lac du Poisson Blanc aimeraient savoir si il serait possible dorénavant d'intégrer les préoccupations des villégiateurs dans les cibles de gestion du niveau du réservoir et observer un minimum de 200 mètres l'été (jusqu'à la fin du mois de septembre) au Lac du Poisson-Blanc, et ce lorsqu'il n'y pas pas de problèmes de manque d'eau en aval.

Pour ce faire, et à titre de gestionnaire, est-il possible que le Centre d'expertise hydrique du

Québec puisse sensibiliser la compagnie Énergie Renouvelable Brookfield de façon à les inciter à se soucier davantage des villégiateurs et résidents affectés par un niveau trop bas en fin d'été?

2- Une courbe de prévision des niveaux dans le graphique du Barrage des Cèdres de N.- D. du Laus

Compte tenue que le Barrage des cèdres de Notre-Dame-du-Laus à la capacité d'affecter très rapidement le niveau du Réservoir, serait-il possible qu'à l'instar de plusieurs graphiques que vous produisez actuellement pour d'autres barrages, que nous puissions également bénéficier d'une courbe de prévision du niveau du lac de façon à ce que nous puissions aussi planifier un calendrier pour la gestion de nos équipements et installations nautiques (bateau, quai, bouées etc...).

Si pour quelque raison, vous croyez que ces requêtes devraient pour être mieux traitées, être adressées à une autre entité, pourriez-vous, s'il vous plaît l'y faire suivre directement, toutefois en m'adressant une copie conforme.

Je vous remercie de la diligence et de l'importance avec laquelle vous traiterez ces deux demandes

RÉPONSE 1 :

RÉPONSE (01/05/2015) DU CENTRE D'EXPERTISE HYDRIQUE DU QUÉBEC À RONALD THOMAS

=====

Bonjour Monsieur Thomas,

Les niveaux deau observés l'été dernier respectent le plan de gestion des eaux retenues établi pour la gestion du barrage des Rapides-des-Cèdres qui stipule que durant la période estivale, le niveau deau du réservoir du Poisson Blanc est maintenu entre le niveau minimal estival de 200,00 m et le niveau maximal estival de 201,20 m, entre le 1er juillet et le 31 août, et ce, afin de répondre à la fois aux besoins du Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) ainsi que pour la production hydroélectrique effectuée en aval sur la rivière du Lièvre. Afin de consolider la saison de villégiature, après la fin de semaine du travail et ce, jusqu'à la fin septembre, le niveau minimum est de 199,00 m.

Nous sommes toutefois conscients de votre souhait de limiter les fluctuations rapides et importantes du réservoir Poisson-Blanc et tentons d'en tenir compte dans nos stratégies de gestion.

Pour ce qui est d'inclure la prévision du niveau du réservoir Poisson-Blanc, je prends note de votre demande et ferai les démarches nécessaires pour rendre la prévision disponible.

Sincères salutations.

Julie Lafleur, ing., M.Sc.
Chef de la Division de la gestion des barrages

Direction des opérations
Direction principale des barrages publics
Centre d'expertise hydrique du Québec
Téléphone: (418) 521-3825 poste 7209

RÉPONSE #2 corrections :

Tout d'abord, merci de nous avoir fait suivre ce message que vous avez reçu du CEHQ. À la lecture de la réponse de Mme Lafleur, j'ai été étonnée de lire que la décision de tenir un certain niveau de l'eau durant la période estivale était entre autres pour répondre aux besoins du COBALI. J'ai contacté Mme Lafleur et nous avons convenu que le texte contenu dans leur réponse en lien avec la référence au COBALI aurait dû être plus explicite. Car dans les faits, le COBALI comme OSBL n'a aucun pouvoir ou droit en ce qui concerne la variation des niveaux de l'eau du réservoir Poisson Blanc. Ce que Mme Lafleur voulait mentionner, c'est qu'en 2006, le COBALI a produit un document sur la variation des niveaux de l'eau qui décrit les démarches effectuées au début des années 2000 par un Comité mis en place pour étudier les différents scénarios possibles quant aux niveaux idéals à maintenir dans le réservoir selon les différentes périodes de l'année.

Suite aux conclusions et recommandations de ce Comité, le CEHQ a adopté un plan de gestion des variations des niveaux de l'eau appuyé sur le rapport. D'ailleurs, vous pouvez consulter le rapport sur le site Internet du COBALI avec le lien suivant : <http://www.cobali.org/documents.php> (voir la section Rapports)

L'équipe du COBALI est sensible à vos préoccupations et nous les avons prises en note, ce qui permettra d'en tenir compte lors de l'élaboration de la prochaine édition du Plan directeur de l'eau.

J'en profite également pour vous mentionner que Mme Stéphanie Daneau, chargée de projet, a quitté le COBALI en février dernier. Son remplaçant se nomme Pierre-Étienne Drolet. Il est responsable du Plan directeur de l'eau, mais également des agents de sensibilisation que nous aurons cet été. Si votre association est intéressée par du soutien dans vos activités ou projets de sensibilisation, n'hésitez pas à nous contacter.

Cordialement

Janie Larivière, M. Sc. Env.

Directrice générale

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

634, rue de la Madone, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S9

téléphone: 819-440-2422, télécopieur : 819-440-2455